



POINT  
INFORMATION  
ÉNERGIE

ADIL

# ÉNERGIE ADIL 26

JUIN 2009

## FICHE TECHNIQUE ÉNERGIE



Source : Le Roc - Pierrelatte (26)

# LES LABELS DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

## LE POINT INFORMATION ENERGIE

Au service des Drômois, les conseillers du Point Information Energie ADIL 26 agissent sur les territoires pour informer et accompagner les particuliers ainsi que les collectivités dans leurs projets «énergie». Dans le cadre d'un programme d'animation, ils proposent des visites, de la documentation, des expositions, des conférences ...

La présente fiche technique, supplément à la Lettre du Point Information Energie ADIL 26 propose une vue d'ensemble des labels de qualité environnementale dans le domaine de l'habitat et du tertiaire.

Les évolutions de ces labels sont rapides et leur actualisation nécessite que maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre se tiennent informés.



Source : Construction - Chatuzange-le-Goubet (26)

## SOMMAIRE

1. LE LABEL HQE®
2. LA CERTIFICATION «HABITAT ET DEVELOPPEMENT»
3. LA QEB.



## 1. LE LABEL HQE®

Créée en 1996, l'association HQE® regroupe les acteurs du bâtiment dans le but de développer la qualité environnementale des bâtiments de manière concertée. L'Association est un lieu d'échanges, de concertation, d'information, de formation et d'action. Elle met en réseau les compétences et les expériences des membres au service des projets individuels et collectifs.

L'association HQE a une mission essentielle qui est de fournir aux acteurs du bâtiment des référentiels et des méthodes opérationnelles. 14 cibles sont au coeur de la démarche HQE® qui dépasse le cadre unique de l'énergie.

Maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur	
Eco-construction	Eco-gestion
1. Relation harmonieuse avec leur environnement immédiat	4. Gestion de l'énergie
2. Choix intégré des procédés et produits de construction	5. Gestion de l'eau
3. Chantier à faibles nuisances	6. Gestion des déchets d'activité et de la maintenance.
Créer un environnement intérieur satisfaisant	
Confort	Santé
8. Confort hygrothermique	12. Qualité sanitaire des espaces
9. Confort acoustique	13. Qualité sanitaire
10. Confort visuel	14. Qualité sanitaire de l'eau
11. Confort olfactif	

L'association HQE est liée à l'AFNOR, l'agence française de normalisation, ce qui permet de garantir que les constructions « NF » répondent aux normes HQE.

L'association HQE n'a évidemment pas les moyens de contrôler la sincérité et le bien fondé des acteurs du bâtiment motivés mais la possibilité de faire reconnaître la qualité environnementale de leur démarche et de leur réalisation par une tierce partie indépendante : c'est la certification.

Le label se décline selon les secteurs auquel il s'applique :

- La certification « NF bâtiments tertiaires démarche HQE » (organisme certificateur : Certivea) concerne les bâtiments administratifs, les bureaux et les équipements d'enseignement.
- La certification « NF Maison individuelle démarche HQE » (organisme certificateur : Cequami).
- La certification « NF Logements démarche HQE » (organisme certificateur : Cerqual) qui a été lancée début 2008 pour le logement collectif.

## 2. LA CERTIFICATION « HABITAT & ENVIRONNEMENT »

Lancée en 2003 par l'Association QUALITEL, la certification Habitat & Environnement est une démarche qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement. Elle est applicable aux opérations de logements neufs en immeubles collectifs et individuels groupés.

Le référentiel de cette certification Habitat & Environnement concerne l'environnement intérieur et extérieur du logement ainsi que le comportement de ses utilisateurs et repose sur sept thèmes environnementaux :

- le mangement environnemental,
- le chantier « propre »,
- l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,
- le choix des matériaux,
- l'eau,
- les confort et la santé,
- les gestes verts.

La certification est délivrée par CERQUAL qui propose cinq profils de certification permettant d'adapter l'approche environnementale en fonction des choix et des préoccupations de conception, de réalisation et de services, en cohérence avec le site et ses contraintes.

## 3. La QEB

La Région Rhône Alpes, l'Ademe et l'ARRA HLM (Association Régionale Rhône-Alpes HLM) ont mis en place en 2007 un cahier des charges pour la construction neuve dans le logement social. L'objectif principal était de promouvoir la qualité environnementale dans la construction en sensibilisant l'ensemble des acteurs de la construction (maîtres d'ouvrages, bureaux d'études thermiques, économistes) par la mise en place d'une subvention récompensant les logements respectant des critères de performances énergétiques et d'un minimum de production d'énergies renouvelables.

Concrètement, le dispositif propose deux niveaux de performance :

- les bâtiments « Très Performants » consommant moins de 54 kWh d'énergie primaire par an et par mètre carré, et utilisant 20 % d'énergie renouvelable pour sa consommation ;
- les bâtiments « Basse Consommation » respectant les critères Effinergie BBC et utilisant 40% d'énergie renouvelable

En 2009, ce dispositif est remanié pour valoriser les logements respectant à la fois ces critères de performances énergétiques mais également un ensemble d'exigences environnementales sur 4 thématiques :

- l'intégration du bâtiment dans son environnement (aménagement des espaces, gestion des eaux pluviales, déplacements doux, conception bioclimatique du bâtiment) ;
- le confort de vie (confort thermique d'été, confort acoustique, visuel) ;
- les matériaux de construction, en privilégiant la construction bois et les matériaux sains ;
- la réduction des nuisances et pollutions (qualité de l'eau, de l'air, gestion des déchets).



44 rue Faventines BP 1022  
26010 Valence  
tél. 04 75 79 04 13  
fax. 04 75 79 04 54  
mail. [pieadil26@dromenet.org](mailto:pieadil26@dromenet.org)  
site. <http://pie.dromenet.org>

POINT INFORMATION ENERGIE  
ADIL 26

